

TARENTAISE



Le mot du maire

Le début de l'automne solde la période estivale dont chacun profite, peu ou prou, pour rompre avec la routine : changement de rythme, d'activités, voyages...

Il faut réinvestir le champ professionnel, « reprendre le collier ».

Parallèlement, la vie sociale retrouve ses exigences, les associations provoquent leurs assemblées générales, établissent le bilan de la saison écoulée et préparent celle à venir.

C'est souvent cause d'amertume pour les bénévoles qui tentent de convaincre un auditoire clairsemé de rentrer dans le bureau pour renforcer l'équipe en place ou remplacer les sortants. Parfois, on fait le deuil d'une manifestation avortée faute d'organiseurs en nombre suffisant...

La peur d'être bloqué, de mettre le doigt dans l'engrenage l'emporte sur l'envie de participer, de donner.

Pourtant, la population du village ne cesse d'évoluer (63 élèves scolarisés sur la commune cette année !) et je suis convaincu que l'école et le pôle associatif sont les deux vecteurs principaux de l'intégration. A défaut, on habite un lieu, on n'y vit pas.

Avec trois enfants scolarisés sur place pendant de nombreuses années et une implication au sein du club omnisports de Tarentaise dès notre arrivée, nous avons pu mesurer l'enrichissement en retour, apprécier le regard moins « suspect » envers « les étrangers » au pays. Cela explique sans aucun doute que le Tarentaisou d'adoption que je suis, soit aujourd'hui maire du village.

Je vous invite donc avec conviction à rejoindre les structures en place, voire à en créer de nouvelles. Depuis plusieurs années, par exemple, il n'y a plus rien autour des « séniors », selon le terme actuellement consacré... Or, rien n'empêche d'imaginer des animations allant bien au delà des traditionnels jeux de cartes et de boules, même si je ne mets aucune connotation péjorative dans ce propos.

Donner, c'est la certitude de recevoir !

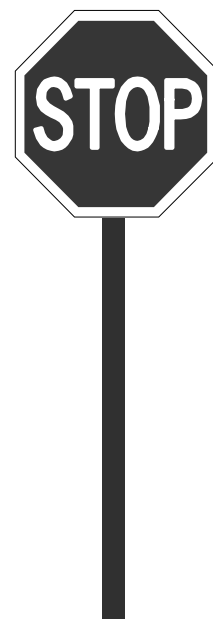
Très chaleureusement, avec une pensée particulière pour l'équipe et les pratiquants du COT que je remercie pour leur attention.

Patrick LEPLAT

- P 2 Signalisation et sécurité routière dans la commune, Accès de la zone Nordique.
- P 3 et P 4 Les associations.
- P 5 La zone de Bicross., le SSIAD.
- P 6 Club Nature, le prix Charles Exbrayat, les voies communales.

Signalisation et sécurité routière dans la commune

Comme c'est le cas dans beaucoup de communes rurales, la circulation automobile pose des problèmes de sécurité aux abords des villages et en centre bourg. Un certain nombre d'aménagements ont été entrepris par les différentes équipes municipales, qui avaient pour objectif de renforcer la sécurité dans la traversée du centre bourg. Ce fut, en particulier, le cas des travaux réalisés sur la place du village qui ont contribué à ralentir la circulation par un nouveau dessin et une matérialisation précise de la voirie RD37 en la distinguant des espaces de parking et de circulation piétonnière.



Néanmoins, il a été constaté que la vitesse demeurait excessive sur certains points de la commune créant une situation d'insécurité latente évoquée à plusieurs reprises par les riverains. Pour pallier cette situation, il faut comprendre que les solutions souhaitables ne dépendent pas uniquement de la commune.

Un premier point d'évidence sur lequel il convient hélas d'insister consiste une nouvelle fois à en appeler à la conscience civique de chacun. L'approche et la traversée d'une zone habitée exige une vitesse modérée et tous les aménagements qui pourront être mis en œuvre ne pourront se substituer au sens des responsabilités qui doit animer chacun de nous lorsqu'il conduit un véhicule motorisé.

En second lieu, les différentes mesures que peut prendre une collectivité doivent en matière de signalétique et d'aménagement sur la voirie, respecter une réglementation nationale. C'est en particulier le cas pour tous les travaux qui pourraient être entrepris sur la RD37 depuis le croisement avec la D8 qui conduit au Bessat jusqu'au pont Souvignet.

La réglementation distingue les zones d'habitat diffus hors agglomération, des agglomérations proprement dites, caractérisées par de l'habitat contigu souvent accompagné d'un éclairage public et de trottoirs.

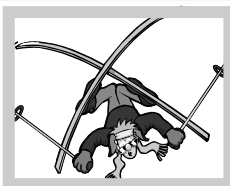
C'est ainsi que la commune a eu la possibilité en accord avec les services compétents (DDE) d'aménager des zones pavées en traversée de voirie à l'entrée du bourg, au niveau du parking et sur la route des Palais, dont le but est de ralentir la circulation par une rupture de revêtement, créant un signal sonore.

De même, une signalisation au sol a été mise en place avec matérialisation de passages piétons, lignes de stop et création de 5 nouvelles places de parking en face de l'école, à l'entrée du lotissement, afin de sécuriser les mouvements quotidiens liés à l'accompagnement des enfants, au début et à la fin des cours. Concernant ce dernier aménagement, il convient de remarquer qu'il ne pourra tenir parfaitement son rôle, que si il est régulièrement utilisé de façon à supprimer le stationnement anarchique le long de la voirie au bord de l'école.

Enfin, la commune a reçu une réponse positive, concernant la mise en place d'une signalétique le long de la RD37 au niveau de la Grande Combe. Comme la situation est analysée ici en tant que zone d'habitat diffus hors agglomération, les services de la DDE vont, au cours de l'automne installer 2 panneaux de limitation de vitesse à 70 km/heure en sortie de virage au dessous de la Grande Combe et au niveau de la route du Plomb et poser également un panneau de lieu dit « la Grande Combe ». En l'état actuel de la réglementation aucun autre équipement routier ne peut être envisagé.

Il reste à souhaiter que ce bulletin soit une incitation pour tous les habitants de la commune à modérer leur vitesse à l'approche du bourg et à respecter la signalisation et les aménagements mis en place.

ACCES AUX PISTES DE LA ZONE NORDIQUE DU HAUT PILAT



Comme chaque année, la zone nordique du Haut Pilat propose un accès aux pistes de ski de fond à un tarif préférentiel. Cette réduction bénéficiait déjà à tous les adhérents de n'importe quelle association de Tarentaise, du Bessat et de la Versanne. Cette année, cette réduction est proposée à tous les adhérents d'associations de la communauté de commune des Monts du Pilat.

Ces titres d'accès à la zone nordique doivent être achetés dans les associations avant le 31/12. A Tarentaise, pour faciliter la gestion des achats de ces cartes d'accès, le COT se propose de grouper la vente des cartes et propose une permanence le samedi 06/11 de 9 h à 12 h pour toutes les associations. Ces cartes annuelles sont proposées au tarif de 20 € pour les adultes et 10 € pour les moins de 16 ans. Elles sont nominatives et doivent comporter une photo d'identité. Il suffit pour en bénéficier de pouvoir justifier de son adhésion à une association du village. Bernadette TRANCHAND

LE COT



Le Club Omnisports de Tarentaise a repris ses activités avec les enfants le 11 septembre (cycle VTT en cours) sans attendre son assemblée générale qui s'est déroulée le 18/09. Si vous êtes intéressés, il n'est pas trop tard pour contacter Marie-Jo THIVEND au 04.77.20.43.63.

Vous pouvez également cocher sur votre calendrier les deux manifestations annuelles du club :

- Courrir pour le plaisir le 24 avril 2005 (mini-trail)
- La Tarentaisienne le 27 août 2005 (randonnée VTT)

La course nocturne de ski de fond en relais sera annoncée en fonction de l'enneigement.

Le cours de tennis reste ouvert jusqu'aux vacances de Toussaint.

Les sorties VTT du dimanche matin fonctionnent en attendant la neige (rendez-vous pour les adultes à 8 H 30 devant la mairie).

UN CLUB CPN A TARENTEAISE ?



Je souhaite créer un club nature (CPN) à TARENTEAISE

Les buts en seraient les suivants :

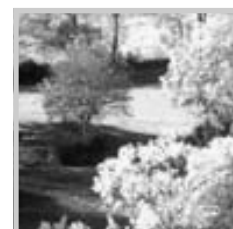
- Que les jeunes et moins jeunes soient acteurs de leurs idées
- Préserver son environnement
- Travailler sur des projets qui ont une chance d'aboutir
- Expérience de citoyenneté active, etc etc...



Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Antoine ADREANI le soir de préférence au : 04 77 20 46 41

Une réunion sera programmée courant novembre.



LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

Comme en 2002 et 2003, les associations du village organisent cette année, une journée soupe aux choux. Jusqu'à présent c'est l'Association Père Noël du Lundi qui a bénéficié des gains de cette manifestation, toutefois, cette année, une autre œuvre pourrait être mise à l'honneur. Par conséquent, si vous connaissez une association ou une cause qui a besoin de fonds, veuillez vous rendre à la réunion de préparation qui aura lieu le vendredi 22 octobre 2004, 20 h 30 à la mairie, afin de nous faire part de vos souhaits. S'il vous est impossible de venir ce jour-là, vous pouvez en parler à un président d'association qui nous le communiquera.

Cette année la journée soupe aux choux aura lieu le **samedi 20 novembre 2004.**



MONTÉE DES SOLEILS D'AUTOMNE

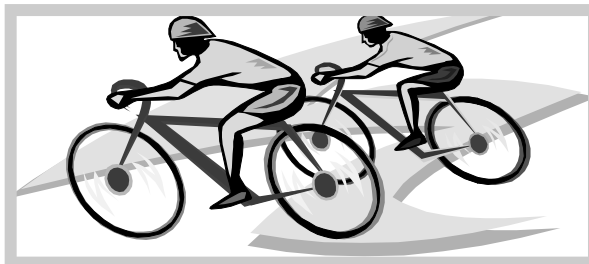
Montée des soleils de l'automne

La montée des soleils de l'automne sera organisée le 17 octobre 2004 en collaboration, de nouveau cette année avec la fête du livre de St Etienne. 4 à 500 participants sont attendus.

Le départ aura lieu place de l'hôtel de ville à 8 h 30. Les participants se dirigeront ensuite vers le cours Fauriel, le Portail rouge, pour aborder la montée du Bessat jusqu'à la croix de Chaubouret. Le parcours empruntera ensuite la descente des Palais vers Tarentaise où une collation avec un bon vin chaud permettront de redonner des forces à nos concurrents avant leur arrivée à Planfoy. L'animation musicale sur notre village sera assurée par la St Michel de Tarentaise.

Nous souhaitons une agréable ballade sportive à tous les participants.

Evelyne ESTELLE



LES CONTES TIBÉTAINS



La soirée « contes tibétains » qui a eu lieu mardi
5 octobre à Tarentaise dans le cadre du festival
« *Tous pareils, tous différents* »

Le festival organisé par l'association « des planches sur le plateau » a été une vraie réussite .

Une assistance très nombreuse, au delà des espérances des organisateurs, venue de tous les villages du canton et de tous les âges, était présente. Certains étaient là en tant qu'amateurs de contes, d'autres par amitié pour le Tibet et son peuple si attachant à travers sa lutte pour son indépendance, plusieurs y avaient même séjourné, d'autres étaient heureux de soutenir une initiative cantonale...

La soirée a commencé par un chant tibétain interprété par des enfants de l'école de Tarentaise et soutenu par des instruments fabriqués par les enfants eux mêmes. Petits et grands ont pu apprécier et se laisser bercer par les contes tibétains interprétés par la conteuse professionnelle Brigitte Besos. Elle nous a permis de nous évader loin, très loin là où la terre rejoint le ciel dans un poudrolement de neige et de glace, dans un pays mystérieux de légende mais aussi de sagesse, de courtoisie et de ténacité...

L'association AET (Aide à l' Enfance Tibétaine) a pu présenter et vendre de superbes produits artisanaux tibétains, ainsi que quelques livres. Des informations pour le soutien au peuple tibétain étaient également proposées.

Les enfants de l'école St Joseph de St Genest présentaient à travers des panneaux, leur découverte du Tibet, l'implication des écoles dans ce projet de festival est une heureuse initiative. Des manifestations de ce festival ont lieu sur tous les villages.

Bravo et merci aux organisateurs et à la prochaine fois !...

Michel PEYRON



NOEL : COUTUME ! FOLKLORE ! FÊTE DE FAMILLE !

Des membres de la communauté chrétienne de Tarentaise invitent ceux qui le désirent à une soirée débat sur le thème :

NOEL : Coutume ! folklore ! fête de famille ! Est-ce encore une fête chrétienne ?

Cette rencontre aura lieu le : **Lundi 13 décembre à 20 h 30 au local de la paroisse**

Contact : Véronique CALLET Tél : 04 77 20 49 50

LA ZONE BICROSS

Au début de l'été, certains ont pu s'étonner de voir le fond du parking, à l'entrée du village, se déformer, enfler, sous quelque poussée volcanique...

Pas de panique ! Revenons un peu en arrière, aux sources de cette mutation.

Il y a quelques mois, des adolescents de Tarentaise ont sollicité un rendez-vous en mairie pour exposer leur demande concernant une zone bicross d'initiation.

Pourquoi pas ? Ne vaut-il pas mieux «canaliser» les jeunes sur une zone adaptée et sécurisée plutôt qu'ils s'adonnent à leur pratique sur la chaussée, les trottoirs ou le parvis de l'église ?

Nous leur avons donc demandé de finaliser ce projet par écrit, ce qu'ils ont fait, et nous nous sommes penchés sur les problèmes à résoudre :

1/ Trouver un emplacement en évitant les écueils du terrain de la Madone ou du plateau multisports : gêne du voisinage, fréquentation incontrôlée, dégradations, bruit, feux...

le fond du parking semblait répondre à ces exigences et permettait aux plus jeunes d'y accéder en autonomie.

2/ Adapter le parcours en respectant les aspirations des jeunes tout en favorisant une pratique ouverte sécurisée.

Nous avons trouvé ces réponses techniques sur le site internet de la fédération, ce qui nous a permis de réduire les hauteurs sans dénaturer l'esprit de l'activité.

3/ Récupérer des matériaux pour limiter le coût de l'opération.

L'opportunité des travaux d'assainissement devait répondre à cette contrainte même si des incompréhensions de dernière minute nous ont amenés à des adaptations que la réactivité d'André Borne a facilitées.

C'est lui qui mènera ce chantier avec l'appui de l'employé communal, de plusieurs jeunes et d'un parent.

La fréquentation régulière du site, dès la première minute qui suit son achèvement, et l'absence de tout retour négatif confirment l'adéquation des solutions apportées.

Reste à émettre deux vœux :

Le premier concerne le respect des règles de sécurité affichées sur zone, le second est à destination des usagers du parking. Lorsque vous stationnez sur un parking déserté, évitez de le faire ...au milieu du parcours !

Merci pour nos jeunes cyclos.

Patrick LEPLAT

SSIAD : à l'initiative de l'ADMR

Lors du Bref Info de Juillet 2004 , l'ADMR avait transmis une information concernant le projet de création d'un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) pour personnes âgées sur le canton de St Genest Malifaux.

A ce titre, un appel à bénévoles avait été lancé afin que soit créée une association ayant pour fonction :

- De détecter les besoins et de faire connaître le service
- D'obtenir les meilleurs financements
- D'assurer la gestion globale et financière du service
- De recruter le personnel salarié
- De veiller au bien-être des bénéficiaires en maintenant des relations étroites avec l'entourage.

Nous renouvelons cet appel, afin que ce service de proximité, indispensable sur notre canton puisse offrir, dès sa mise en fonctionnement, une prise en charge à domicile de qualité pour nos aînés.

Toute personne intéressée par ce projet est invitée à se faire connaître auprès de :

- Evelyne ESTELLE : tél : 04 77 20 46 86
- Michèle PEYRON : tél : 04 77 20 42 45



Evelyne ESTELLE

Communiqué :

**Communauté
des Communes
des Monts
du Pilat**

Depuis fin septembre, j'ai mis fin à ma charge de Vice-président de la commission économique de la Communauté de communes, **tout en en restant membre.**

Cette décision est uniquement motivée par une orientation professionnelle et personnelle qui ne me permettait plus d'assurer cette charge avec la disponibilité indispensable.

Patrick LEPLAT

PRIX CHARLES EXBRAYAT

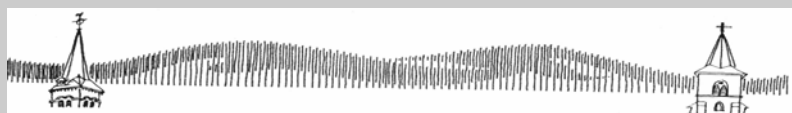
C'est le livre de Jean TEULE, « O Verlaine » qui s'est imposé auprès du jury populaire pour cette édition exceptionnelle du prix Charles EXBRAYAT. En effet, pour la première année, les lecteurs ont eu la parole et parmi trois livres : Dans sa peau de Gérard TOBELEM, le Périple du chien de Didier CORNAILLE, ils ont choisi « O Verlaine » de Jean TEULE. Est-ce le charme de son auteur, véritablement sympathique, son style littéraire ou la beauté des poèmes de VERLAINE qui ont fait penché la balance ? Le choix était pourtant difficile, avec 3 livres très différents, aussi bien dans leur thème que dans leur style.

Nous pouvons dire en tout cas qu'aucun des ces auteurs nous a laissé indifférent. Jean TEULE se verra remettre son prix lors de la fête du livre à St Etienne le 16 octobre à 19 h et si vous n'avez pas participé à son élection, vous pouvez toujours vous procurer ce très bon livre, le faire dédicacer par son auteur ou l'emprunter à la bibliothèque de Tarentaise.

J'espère simplement que l'on nous donnera une nouvelle fois la parole pour ce prix, car c'est un vrai bonheur que de se prononcer pour de bons bouquins, découvrir leur auteur en chair et en os et les entendre parler de leur ouvrage, partager avec eux un moment convivial et sympathique, même sous la pluie, et enfin pouvoir échanger nos impressions sur chacun de ces livres entre nous.

Vraiment à refaire.

Bernadette TRANCHAND



Classement de certaines voies privées en voies communales

A la demande de plusieurs propriétaires, certains chemins privés ont été classés, ou vont l'être, en voies communales. Il s'agit des chemins suivants :

- Le chemin du lotissement de la Lune
- Le chemin de la maison Rivory au Curtil
- Le chemin de la maison Jourdat à la Grand Combe
- Le chemin de Pêchevasson



Il est bon de rappeler que le classement de ces chemins en voies communales ne se fait que lorsque ceux-ci ont été mis ou remis en bon état d'entretien par les propriétaires riverains qui supportent le coût de cette remise en état et notamment le goudronnage.

Michel PEYRON

Nous vous rappelons que le bref-info est ouvert à toutes les associations qui souhaitent faire le compte rendu de leurs activités.

AGENDA

N° de téléphone en cas d'urgence : Médecin : le 15

Cabinet infirmières : 04 77 51 24 40, Assistante Sociale : Secrétariat du Pôle du Pilat : 04 77 39 65 71

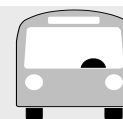
17/10	Montée des soleils de l'Automne
23/10 à 20 h	Repas dansant de TAD à la salle des Fêtes
06/11 de 9 h à 12 h	Permanence pour la Vente d'accès aux pistes de ski de fond
20/11	Soupe aux choux des Associations du village
29/11 à 17 H	Don du Sang à Tarentaise
10/12	Fête de Noël de l'école
18/12 à 14 h 30	Noël des Anciens

28 Octobre

18 Novembre

9 Décembre

13 Janvier



LUDO BUS

de 16 h à 18 h

Mise en page et illustrations : Olivier CHABANNE, Bernadette TRANCHAND. Prochaine parution du Bref Info : le 15 janvier